

Références technico-économiques

Des repères pour l'Allier



Analyse des données 2022-2023



Léa Juniet-Laboisse
Élue à la Chambre
d'agriculture de l'Allier

Depuis plusieurs années, la Chambre d'Agriculture de l'Allier travaille en partenariat avec les autres Chambres de nos bassins de production et avec l'Idele dans le cadre du

réseau de référence national Inosys (1 200 exploitations suivies en bovins viande, lait, ovin, caprin) et du réseau équin. Une vingtaine d'exploitations de l'Allier sont suivies tous les ans dans ce cadre pour collecter et traiter à la fois leurs données purement techniques mais aussi leurs résultats comptables. L'échantillon est stable dans le temps.

L'objectif de ces réseaux de références est de s'appuyer sur ces données pour d'une part se comparer et se projeter dans l'avenir via nos formations ou prestations de conseil et d'autre part de disposer d'éléments d'appréciation objectifs pour peser auprès de nos décideurs lors des différentes négociations. Sans eux et sans les ingénieurs références qui les suivent nous ne disposerions pas de références fiables, objectives et locales.

Vous trouverez donc dans cette plaquette, une synthèse des dernières données issues de ces exploitations de référence, présentée de manière synthétique pour une lecture simple et rapide.

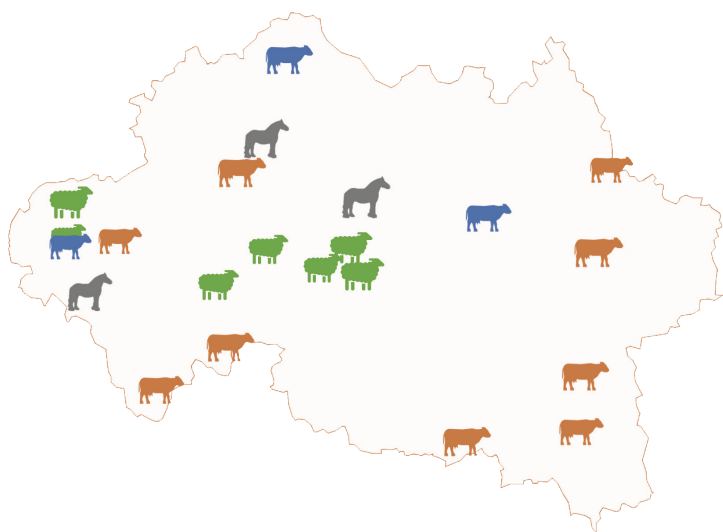
Des documents plus complets sont à votre disposition si vous souhaitez approfondir ces résultats. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller.

Merci à ces exploitations pour leur collaboration.

Souhaitant que ce document vous soit utile, bonne lecture.



Les exploitations suivies dans l'Allier



Bovins viande

9 exploitations suivies dans l'Allier parmi les 61 du Réseau d'Élevage Bovin Viande du bassin Charolais

Bovins lait

3 exploitations suivies dans l'Allier parmi les 41 que comporte le réseau Centre-Allier-Nouvelle Aquitaine

Ovins

7 exploitations suivies dans l'Allier parmi les 40 que comporte le réseau Centre-Est

Équins

7 exploitations suivies en Auvergne (dont 4 dans l'Allier) parmi 128 structures suivies par le réseau national

Les exploitations suivies dans l'Allier



Bovins viande

Zone herbagère :

- Individuel :
 - Moyenne des vêlages fin novembre, broutards + femelles finies
 - Moyenne des vêlages mi-janvier, broutards + broutardes + femelles finies
- 2 associés :
 - Moyenne des vêlages mi-octobre, broutards + femelles finies
 - Moyenne des vêlages mi-janvier, broutards + broutardes + femelles finies
 - Moyenne des vêlages mi-janvier, jeunes bovins + femelles finies

Cultures en compléments :

- Individuel :
 - Moyenne des vêlages fin janvier, Broutards + Femelles finies



Bovins lait

- Lait spécialisé : moins de 80 ha de cultures ou plus de 8 000 l de lait/ha de cultures
- Lait et cultures : plus de 80 ha de cultures et moins de 8 000 l de lait/ha de cultures



Ovins

- Systèmes spécialisés
 - Agnelage de printemps
 - 20 à 60 % de contre-saison
- Systèmes mixtes
 - Ovins dominants + bovins viande
 - Bovins viande dominants + ovins



Équins

Les systèmes Équins en Auvergne

- 1 Centre équestre
- 2 Fermes équestres
- 3 Écuries de pensions
- 1 entraîneur Trot

Avertissement

Les chiffres contenus dans cette publication s'appuient sur des réseaux de fermes et des bases de données, dont les résultats sont modélisés sous forme de cas-types.

Les résultats des fermes montrent une hétérogénéité importante, en aucun cas une comparaison entre productions n'est pertinente.

Les rendements sont stabilisés selon le potentiel du sol. Les rendements et les prix sont lissés sur cinq ans en grandes cultures. Les paiements PAC sont ceux observés sur l'année étudiée.

En élevage, les prix et les charges sont ceux de l'année 2022 donnant un caractère conjoncturel aux données présentées.

La typologie et les éléments de caractérisation des systèmes sont revus tous les quatre ans en moyenne pour prendre en compte les évolutions observées.

Définitions

- **Système d'exploitation** : ensemble cohérent constitué de la combinaison des productions et des facteurs de production (main d'œuvre, capitaux, mécanisation surface...).

- **Produit** : produit brut d'exploitation, c'est-à-dire la somme des produits (lait, céréales, viande, paiements directs PAC...).

- **Charges opérationnelles** : dépenses directement affectables à la production, à la culture par exemple (engrais, produits phytosanitaires, semences...).

- **Charges de structure** : il s'agit des dépenses de structure courantes, hors amortissements et frais financiers.

- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation (produit diminué des charges opérationnelles et des charges de structure courantes). Attention : il ne s'agit pas du revenu disponible pour l'exploitant, puisque les annuités d'emprunts et l'autofinancement ne sont pas déduits.

- **Disponible** : EBE diminué des annuités et frais financiers à court terme.

- **Coût de production** : il est calculé selon la méthode de l'Institut de l'Élevage et est exprimé selon l'unité de l'atelier considéré : €/1000 l, €/kg viande vive, etc.



BOVINS VIANDE

Broutards avec engraissement des femelles.



1,7 UMO



165 ha de SAU,
dont 140 ha herbe
et 5 ha maïs ensilage



110 vêlages
Date moyenne : 10 janvier



56 300 kgv de viande
produite



20 ha de grandes cultures
dont 10,5 ha
auto-consommés

PRODUITS



Viande
167 106 €



Cultures
27 346 €



Aides
69 404 €

CHARGES

Opérationnelles
80 549 €



dont concentrés
34 224 €

Structure
79 699 €

dont mécanisation
30 087 €



EBE : 60 946 €/UMO
Disponible : 36 899 €/UMO
Coût de production
de l'atelier viande :
439 €/100 kg viande vive



Évolution de l'EBE
2022/2021 : + 26,5 %

Description du système

Le cas-type présenté ci-contre est représentatif d'une partie des élevages bovins allaitants de l'Allier. Ce système (moyenne des vêlages mi-janvier) est basé sur des surfaces en herbe pâturées et fauchées, du maïs ensilage et une partie des céréales autoconsommées. Avec une mise en marché de broutards, broutardes et vaches finies, la production s'élève à 339 kg vif par UGB, soit 34 753 kg vv/UMO exploitant.

En conjoncture 2022, le prix moyen de vente (toutes catégories confondues) s'élève à 3,02 €/kg vv (5,12 €/kg cc pour les vaches finies, 3,36 €/kg vv pour les broutards).

Compte tenu de cette production et des charges nécessaires, l'efficacité économique (EBE/Produit Brut) atteint 39 %.

Le prix de revient (prix auquel il faudrait vendre l'animal pour couvrir ses charges et se rémunérer à hauteur de 2 SMIC/UMO) est quant à lui de 3,24 €/kg vv vendu. Il n'est donc pas couvert par le prix de vente qui n'assure que 1,62 SMIC/UMO.

Conjoncture 2022

Quelles que soient les mises en marché, tous les systèmes de production ont été soumis à la forte inflation des postes de charges, dont 3 en particulier : engrais, concentrés et carburant (poste qui a aussi le plus fluctué au cours de l'année). En fonction des stratégies et des possibilités d'approvisionnement, l'évolution des postes engrais et aliments se traduira différemment selon les situations (se répercutera soit directement sur les résultats économiques de 2022, soit sur ceux de 2023). En termes de volume mis en marché dans le département, les effectifs de femelles maigres et finies ont diminué de 7 % et ceux de mâles de 1 % par rapport à l'an dernier.

Pour les cours, que ce soit pour les femelles ou les mâles, maigres ou finis, le manque d'offre a continué de soutenir les prix. Pendant le premier semestre, les cotations n'ont cessé d'augmenter fortement, puis plus faiblement au second semestre pour se maintenir en fin d'année.

Cette année 2022, restera ainsi marquée par la forte hausse des prix de vente permettant seulement « d'atténuer » l'augmentation des charges indispensables au fonctionnement de l'atelier viande bovine.



BOVINS LAIT

Lait spécialisé, surface moyenne, maïs et herbe stockés.



2,5 UMO dont 0,5 salarié



100 ha de SAU



82 vaches



680 000 l de lait vendu



21 ha de cultures de ventes

PRODUITS



Lait
298 520 €



Viande
36 774 €



Cultures
38 643 €



Aides
39 440 €

CHARGES

Opérationnelles
141 808 €



dont concentrés
74 502 €

Structure
141 664 €

dont mécanisation
52 100 €



EBE : 64 962 €/UMO
Disponible : 41 541 €/UMO
Coût de production
de l'atelier lait :
524 €/1000 l



Évolution de l'EBE
2022/2021 : + 20 %

Description du système

Le cas type présenté ci-contre est représentatif des exploitations laitières que l'on peut rencontrer sur le département de l'Allier.

Le système d'alimentation est basé sur des stocks maïs-herbe selon le critère de 4,5 tMS/UGB/an distribué dont au minimum 40 % en herbe.

La productivité de la main-d'œuvre est de 340 000 litres/UMO exploitant.

La production de fourrages de qualité avec de bons rendements permet d'assurer une intensification du système à 9 300 litres/ha de SFP et des vaches produisant 8 500 litres/an.

L'efficacité (EBE/PB) des exploitations est de 31 %.

Le prix du lait payé est de 439 €/1000 litres. Il s'agit du prix moyen constaté sur la zone (Centre, Limousin, Poitou-Charentes et Allier). Ce prix, combiné à une bonne maîtrise des charges de mécanisation, et à une productivité de 340 000 l/UMO, permet un prix de revient de 417 €/1000 litres (c'est le prix auquel il faudrait vendre son lait pour se rémunérer à hauteur de 2 SMIC/UMO). L'atelier lait permet de dégager 2,4 SMIC/UMO.

Conjoncture 2022

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse nationale, qui a commencé dès la fin du printemps, aggravée par une canicule estivale. Des orages ont été bénéfiques pour certains au mois de juin, tandis que d'autres ont subi des dégâts provoqués par la grêle. L'impact sur les stocks a été très variable suivant les zones.

Les charges ont fortement augmenté, avec des hausses record de 59 % pour le carburant et 106 % pour les engrais azotés. Le prix des concentrés a également augmenté de 25 %. Dans le même temps, le prix du lait a augmenté de 23 % en moyenne, et le prix des réformes de 61 %.

Cette hausse des produits a compensé la hausse des charges, et permis d'augmenter l'EBE et le revenu disponible.

L'évolution du revenu a été plus importante dans les exploitations produisant le plus de lait par UMO, notamment dans celles qui ont un atelier de cultures de vente, car elles ont également bénéficié de l'augmentation du cours des céréales et oléo-protéagineux.



OVINS

Agnelage de printemps avec une contre-saison complémentaire.



1,3 UMO



90 ha de SAU
dont 85 ha herbe



600 brebis



33 514 kg vif de viande
produite



5 ha de grandes cultures
auto-consommées

PRODUITS



Viande
103 812 €



Aides
41 834 €

CHARGES

Opérationnelles



71 115 €

dont concentrés
37 823 €

Structure

40 316 €

dont mécanisation
13 659 €



EBE : 30 041 €/UMO
Disponible : 17 841 €/UMO
Coût de production
de l'atelier ovin :
13,3 €/kg carcasse



Évolution de l'EBE
2022/2021 : - 23 %

Description du système

Ce cas-type repose sur un agnelage principal de printemps et une contre-saison complémentaire de l'ordre de 15 à 20 %.

Les brebis vides ainsi que les brebis de réformes constituent le lot lutté à contre saison. Cette conduite permet d'optimiser les performances techniques et de mieux étaler les ventes.

Les ventes d'agneaux d'herbe et de bergerie, réparties sur l'année, sont valorisées de 25 % en label. Le prix de vente, modulé mois par mois, est en moyenne de 7,67 €/kgc.

La productivité de la main d'œuvre est de 25 780 kgv/UMO exploitant.

En ce qui concerne le système alimentaire, 23 % des concentrés sont produits sur l'exploitation.

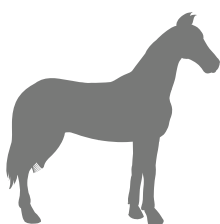
La charge en concentrés est de 63 €/brebis.

Les charges de mécanisation sont de 152 €/ha de SAU. Le prix de revient est de 9,7 €/kgc. Ce système permet une rémunération à hauteur de 1 SMIC/UMO.

L'efficacité économique de l'exploitation est de 26 % (EBE/produit brut).

Conjoncture 2022

L'année 2022 est marquée par une nouvelle hausse du prix de l'agneau (+8,3% par rapport à 2021). En décembre, la barre des 8,50€/kgc est franchie. Cependant, ces cours élevés ne sont souvent pas suffisants pour compenser la hausse des charges notamment sur les aliments achetés, les carburants et les engrais. Sur l'année, les abattages d'agneaux accusent un repli (-3% par rapport à 2021). Les abattages de réformes ont quant à eux augmenté (+5%), traduisant une décapitalisation liée à l'augmentation du coût des concentrés et dans certains secteurs à une disponibilité moindre en fourrages.



ÉQUINS

CENTRE ÉQUESTRE

TOUT PUBLIC «ANIMATION»



2,3 UMO
dont 1 exploitant



8 ha



23 UGB (39 équidés)



200 clients

PRODUITS (dont aides)



Equin
189 761 €

(75 % enseignement
25 % pension)

CHARGES

Opérationnelles
49 956 €



Structure
81 045 €



EBE/UMO
exploitant
58 759 €

Disponible/UMO
exploitant
38 193 €

Description du système

Une école d'équitation que l'on peut retrouver en zone péri-urbaine sur tout le territoire.

Soumise à concurrence en termes d'offre de sport-loisir mais aussi d'équitation, elle se différencie par la qualité de ses prestations, leur bon rapport qualité-prix, l'ambiance familiale et la qualité d'accueil en termes d'installations mais aussi de relationnel avec la clientèle.

La gamme de clients est variée en termes d'âge, de niveau d'équitation et d'objectifs poursuivis. Quelques cavaliers propriétaires mettent leur cheval en pension sur la structure. Trois personnes, le gérant et deux salariés, soit l'équivalent de 2,3 temps plein, accueillent 200 clients réguliers. Quelques concours sont organisés sur place pour limiter les coûts et ils participent aussi à quelques concours extérieurs mais de façon limitée. Dans ce système, la surface est restreinte et permet simplement aux chevaux et poneys d'accéder à des aires d'exercice quotidiennement. La totalité des aliments concentrés et grossiers est achetée.

Conjoncture 2022

L'année 2022 est marquée par l'augmentation des charges, notamment d'alimentation et d'énergie. Cette hausse impacte d'autant plus les structures fortement distributrices de concentrés. La quantité moyenne de concentrés distribuée est de l'ordre de 800 kg/UGB (variabilité de 500 à 2000 kg/UGB). Les systèmes équinés, ne disposant pas des surfaces nécessaires pour être autonomes en fourrages sont également concernés par l'augmentation des prix des fourrages en raison de la sécheresse qui a touché quasiment tout le pays.

Les tarifs des cours et pensions notamment ont souvent été augmentés à la rentrée 2022 pour palier à la hausse des charges. Cette évolution ne permet toutefois pas de compenser l'augmentation des charges.



Pour aller plus loin...

Chaque année, les documents suivants sont actualisés.

Vous pouvez les retrouver sur le site de l'Institut de l'Élevage ainsi que sur le site de la Chambre d'agriculture :



Bovins viande

- Poids et prix de ventes des animaux charolais
- Indicateurs technico-économiques
- Résultats technico-économiques des fermes de réseau d'élevage charolais
- Les différents cas-types
- Grandes tendances et évolutions de la Pac 2023-2027



Bovins lait

- Fiches repères bovin lait résultat technique et économique
- Les systèmes bovins laitiers dans le Centre, Limousin, Allier et Poitou-Charentes
- Synthèse coût de production de l'atelier lait en Centre et Allier
- Les différents cas-types



Ovins

- Référentiel technico-économique ovins viande Auvergne-Rhône-Alpes
- Résultats des exploitations ovins viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne
- Les différents cas-types
- Changements et impacts de la Pac 2023-2027 sur les systèmes ovin viande
- Impact de la flambée des prix des intrants sur les systèmes ovins du Centre Est



Équins

- Synthèse nationale des exploitations du Réseau Équin
- Premiers repères coûts de production des centres équestres
- Le travail en centre équestre
- Repérer et découvrir de nouvelles trajectoires d'exploitation (Écuries actives, Traction équine, Lait d'ânesse, Courses)
- Écuries d'entraînement de trotteurs

Une embellie des cours avec un niveau élevé des charges...

L'année 2023 a débuté avec une météo capricieuse après un hiver sec. Les pluies salvatrices du printemps ont permis des récoltes d'herbe globalement satisfaisantes. Les rendements des récoltes de céréales ont été plus ou moins altérés selon les conditions météorologiques du printemps.

Nouvelle PAC, cours maintenus à la hausse, charges fluctuantes, sont des paramètres à prendre en considération pour le pilotage des exploitations d'élevage du département avec les particularités par production décrites ci-dessous.



Bovins viande

Au niveau national, le nombre de vaches allaitantes et de vêlages continue sa diminution (en partie due à la baisse du nombre de génisses de renouvellement). L'offre de l'ensemble des catégories mâles et femelles est à la baisse ce qui concourt à maintenir les cotations.

Les charges restent globalement en hausse en particulier le prix des aliments du commerce (principal poste à optimiser).



Bovins lait

Malgré un prix du lait historiquement élevé en ce début d'année, la diminution du cheptel laitier se poursuit et la collecte laitière continue de reculer. Après des récoltes de printemps plutôt correctes tant au niveau qualité que quantité une incertitude pèse sur les récoltes d'automne et notamment le maïs ensilage qui sera tributaire des orages de l'été.



Ovins

La tendance haussière de la cotation de ces dernières années se poursuit. La demande assez réduite du fait de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat des ménages permet d'équilibrer le marché et de maintenir des cours élevés. Début mai, elle dépasse de 0,23 € /kgc son niveau de 2022 et de 0,87 € /kgc le niveau de 2021.

À la fin du premier trimestre 2023, les charges carburants et engrais diminuent par rapport aux niveaux très élevés de 2022. Cependant, le prix de l'aliment ovin continue d'augmenter.



Équins

Ce début d'année, les charges restent élevées. Des stratégies d'adaptations se mettent en place dans les centres équestres : augmentation de l'heure d'équitation, des tarifs de pensions, moins de déplacements... Jusqu'à présent les structures ne semblent pas impactées par une diminution de clientèle mais un changement dans les pratiques et les cours demandés par les cavaliers se fait ressentir.

L'équipe référence
Réseau Inosys et Réseau Équin
de la Chambre d'agriculture de l'Allier :

BOVINS VIANDE



Francis Bougarel
fbougarel@allier.chambagri.fr

BOVINS LAIT



Jean-Philippe Garnier
jpgarnier@allier.chambagri.fr

OVINS



Lucille Guyard
lguyard@allier.chambagri.fr

ÉQUINS



Amélie Bouchant
abouchant@allier.chambagri.fr

Le service Élevage vous propose une large
gamme de prestations :

- nutrition animale ;
- coûts de production et diagnostics des ateliers ;
- accompagnement ;
- conseil et formation.

Contactez les conseillers élevage :
04 70 48 42 42 ou cda.03@allier.chambagri.fr

www.allier.chambre-agriculture.fr